



Montreuil, le 13 janvier 2017

MOTION DE SOUTIEN AUX 6 D'HAGUENAU

La Fédération CGT des Services publics exige l'abandon immédiat des poursuites contre 6 militants syndicalistes d'Haguenau.

Ces derniers sont en effet convoqués au Tribunal de Grande Instance de Strasbourg le 17 janvier 2017, pour être jugés pour des faits liés à leur activité militante durant la mobilisation de plus de 4 mois contre la Loi Travail.

Parce que le mouvement syndical permet de gagner des avancées sociales et de défendre les salariés et qu'il ouvre par son renforcement de véritables perspectives d'émancipation, le droit syndical doit être renforcé et non pas stigmatisé ou criminalisé. Dans ce sens, la Fédération CGT des Services publics, demande l'abandon de toute poursuite à l'encontre des six militants d'Haguenau, dont notre camarade Jean-Michel DELAYE, secrétaire général du syndicat CGT du CNFPT et exige la fin de toutes les procédures judiciaires visant les acteurs du mouvement social.

La Fédération appelle ses militants et responsables syndicaux à participer au rassemblement de soutien devant le tribunal de grande instance de Strasbourg qui aura lieu à parti de 8h.

La Fédération CGT des Services publics a d'ailleurs déposé un préavis de grève national afin de permettre aux militants qui le souhaitent de se joindre à ce rassemblement. ([voir le préavis de grève sur le site internet de la Fédération](#))